



Gronard (Aisne).

GRONARD

(Aisne, canton et arrond. de Vervins, 85 hab.)

Église paroissiale Saint-Théodulpe. A la demande de l'Association des églises fortifiées de la Thiérache, Monsieur J.-J. Plantinet, architecte D.P.L.G., a demandé à la Sauvegarde de l'Art Français une subvention de 25 000 F. en faveur de l'église de Gronard. Celle-ci, qui mesure 26,40 m de longueur totale et 5,75 m de largeur, présente un double intérêt, celui de son entrée défendue par deux tours de briques et celui de son vaste sanctuaire reconstruit au XVI^e s. en pierres de grand appareil, avec des fenêtres en plein cintre du meilleur effet. Monsieur J.-J. Plantinet a retrouvé, gravée sur un culot, la date de 1537 qui ne peut être que celle de la reconstruction du chœur. Un examen attentif lui a permis de faire d'autres remarques intéressantes concernant ce bel édifice : elles sont consignées dans une monographie dactylographiée, déposée dans les archives de la Sauvegarde de l'Art Français.

J.H.

